

**Arrêté instituant une commission de propagande à l'occasion
de l'élection législative partielle dans la première circonscription de l'Oise les 30 mai et 6 juin 2021**

La préfète de l'Oise
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral, notamment ses articles L. 166, R. 31 à R. 34 ;

VU le décret n° 2021-433 du 13 avril 2021 portant convocation des électeurs pour l'élection de quatre députés à l'Assemblée nationale (3e circonscription d'Indre-et-Loire, 1re circonscription de l'Oise, 6e circonscription du Pas-de-Calais et 15e circonscription de Paris) ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination madame Corinne ORZECOWSKI, préfète de l'Oise ;

VU l'ordonnance du 27 avril 2021 de la Première Présidente de la cour d'appel d'Amiens, désignant le magistrat chargé de présider la commission ;

VU la désignation du 3 mai 2021 faite par le directeur régional de la société ADREXO ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : La commission de propagande en vue de l'élection législative partielle dans la première circonscription de l'Oise les 30 mai et 6 juin 2021 sera installée le 10 mai 2021. Elle est composée conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 : La commission de propagande se réunira le 17 mai 2021 pour contrôler la conformité et les quantités de documents livrés par les candidats en vue de leur acheminement aux électeurs.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise, les maires des communes concernées, le responsable régional d'ADREXO et le directeur de la Poste sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Oise.

A Beauvais, le 05 MAI 2021

Corinne ORZECOWSKI

ANNEXE 1

ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DANS LA PREMIERE CIRCONSCRIPTION DE L'OISE DES 30 MAI ET 6 JUIN 2021

COMMISSION DE PROPAGANDE

PRESIDENT	M. Franck BIELITZKI, président du tribunal judiciaire de Beauvais ; Suppléant : M. Alain de KERMERCHOU, premier vice-présent du tribunal judiciaire de Beauvais
REPRESENTANTS DU PREFET	M. Vincent RENON, directeur des collectivités locales et des élections
REPRESENTANT D'ADREXO	M. Balagi SANDIRASSE
SECRETAIRES	M. Matthieu MOUNIER, chef du bureau du contrôle de légalité et des élections, Mme Nathalie NICOLAS, chargée des élections Suppléante : Mme Stéphanie FERNANDEZ